

*Paru dans « Prisme », journal de la HEP Vaud, printemps 2008*

### **Pourquoi est-il important d'enseigner à l'école d'autres langues que le français ?**

En Suisse plus que partout ailleurs il est primordial que les enfants apprennent à l'école d'autres langues que celle de leur région linguistique. Notre pays s'est construit sur la diversité culturelle. La culture est avant tout véhiculée par la langue. Ainsi, en Suisse, apprendre une autre langue permet aux enfants non seulement de s'exprimer et de communiquer, mais aussi de vivre et sentir la culture liée à une autre région linguistique. Plus les enfants sont jeunes, plus leur découverte de l'autre langue se fait naturellement.

En 2007, les Chambres fédérales ont enfin mis la dernière main à la loi sur les langues, qui doit garantir pour l'avenir que chaque écolier scolarisé en Suisse apprenne dès la 3<sup>e</sup>, puis la 5<sup>e</sup> année d'école au moins deux langues autres que celle de la région où vit l'enfant. Pour des raisons politiques, il n'a pas été possible d'inscrire dans la loi dans quel ordre seront introduites ces langues au cours de la scolarité, mais l'essentiel est sauvegardé, chaque petit Romand sortira de l'école avec de bonnes bases dans au moins l'une des langues nationales en plus de la langue de base. La démocratie helvétique et la cohésion nationale sont à ce prix : il est en effet incongru d'imaginer les Suissesses et les Suisses s'entretenir en anglais pour réussir à se comprendre. Si les relations économiques ou scientifiques peuvent, dans une certaine mesure, se satisfaire d'une langue véhiculaire telle que l'anglais, toute la subtilité et la richesse culturelle sont fortement liées à la langue d'une région. Les différentes langues nationales imprègnent donc très fortement notre identité culturelle et c'est notre responsabilité de transmettre cette diversité aux générations futures. A ce titre, l'exemple suisse devrait préfigurer ce qu'il est souhaitable de voir se développer, et qui commence à prendre forme en Europe : une appartenance européenne riche de ses différentes langues et cultures, des citoyennes et citoyens porteurs de cette richesse.

Josiane Aubert,  
Conseillère nationale  
Présidente de la CSEC